# Sommaire Inventaire Acton 2011-2012

En septembre dernier, un post de Luc Brodeur intitulé « une saison difficile pour 2012 » a soulevé quelques réactions. Comme l'initiation de ce post découlait un peu d'une étude ou plutôt d'un inventaire de population de cerf mené dans la zone 6 nord et plus précisément dans la région d'Acton, je tenais à faire un retour sur le sujet, question de mettre tout ça en contexte et de rendre disponible le résultat de ce suivi de 2 ans auquel l'équipe de Multifaune a fortement participé. En réalité, Multifaune a participé à la planification et à l'analyse des résultats du premier inventaire (2011) et a totalement réalisé celui de l'automne dernier.

Mise en contexte :

Le projet d'inventaire caméra sur le territoire d'Acton découle en fait d'un long processus. Question de bien comprendre, il importe de connaître le début de cette histoire. Quatre ans passés, soit à l'hiver 2008, dans la région immédiate d'Acton, le cerf de Virginie était au cœur des discussions en raison des dommages importants causés aux cultures, les nombreux accidents routiers ainsi que les impacts importants causés sur la régénération forestière. Le cerf venait d'atteindre son apogée de 2007. Au même moment, un programme de financement de la Fondation de la Faune du Québec proposait l'implantation d'un projet régional forêt faune. La Corporation de Développement de la Rivière Noire (CDRN) fût l'un des 7 projets retenus au Québec par la FFQ et le projet forêt faune Arc-en-ciel a vu le jour. En résumé, ce projet devait permettre de favoriser l'émergence d'initiatives novatrices qui améliorerait la ressource forêt faune de la région. Comme le cerf était au cœur des discussions entre les intervenants (ingénieur forestier, biologistes, techniciens de la faune, agronomes, etc…) siégeant sur le comité, il était incontournable que ce projet devait travailler sur des moyens permettant de satisfaire tous et chacun. Toujours la même histoire, d'un côté tenter de satisfaire la clientèle chasseur et de l'autre, permette une agriculture viable et une forêt ou un habitat de bonne qualité où il est possible de voir une bonne régénération forestière.

Pour faire un bref topo, selon les intervenants régionaux, la densité régionale de cerfs causait d'importants dommages tant aux cultures qu'à la forêt. Je concède, il était évident que le cerf avait ou avait eu un impact majeur sur l'habitat de ce secteur. Après quelques explications sur la situation, tous ont rapidement compris que seuls une récolte différente et un aménagement forestier par massif pouvaient avoir un impact positif tant biologiquement que socialement. De par ces discussions est né le COGAFFA(Comité de Gestion et d'Aménagement forêt faune d'Acton). Le COGAFFA est en fait un club de chasse, ou plutôt, un regroupement de propriétaires ayant pour objectif commun d'améliorer la ressource forêt faune de la région (une genre de COOP QDM si vous préférez). En adhérant au club, le propriétaire s'engage à respecter un code d'éthique qui mentionne, en autres, la protection des jeunes mâles de moins de 4 pointes, une récolte appropriée de cerfs sans bois (CSB), l'implication dans l'aménagement de son boisé et finalement de contribuer au mouvement en faisant adhérer à la coop au minimum un de ses voisins adjacents.

Pour raffiner la gestion sur ce secteur, il était incontournable de se doter d'une image dans le temps de la population de cerfs présents et tenter de faire de ce projet quelque chose de bien documenté. Le premier inventaire effectué a donc permis de donner ce point de départ que j'aime bien appeler « l'image ». Peu importe le type d'inventaire, le premier d'une série nous donne un portrait de la situation et les inventaires suivants permettront quant à eux d'établir une tendance et ainsi d'ajuster la récolte au besoin selon les objectifs à atteindre.

Question de vous situer, le territoire du COGAFFA est localisé au cœur de la région d'Acton Vale, plus précisément entre la route 222 et la Rivière Le Reine, la route 139 et le village de Ste-Christine. Le territoire est d'une superficie de 30 000 acres, dont 18 000 acres sont des habitats forestiers.

Le type d'inventaire utilisé fût de type caméra. Il est important de mentionner que la méthodologie d'inventaire est scientifique et qu'elle a été validée et mise au point par Dr. Harry Jacobson et Dr James Kroll, puis finalement améliorée par le docteur Mickey Hellickson. Ce type d'inventaire a d'ailleurs été utilisé sur deux autres clubs du Sud du Québec au cours des 4 dernières années. Un de ces rapports est d'ailleurs disponible quelque part sur chevreuil.net….par Dominic Blais.

Pour demeurer valide, la couverture de l'inventaire devait couvrir au minimum 10% du territoire. Pour ce faire, 4 parcelles de 500 acres (donc 2000 acres ou 8 $km^2$) soit 11% du territoire ont été déterminés de façon aléatoire. Chacune de ces parcelles était couverte par 5 caméras de surveillance sur des appâts. Les sites offraient de la nourriture pendant 10 jours en pré-inventaire. L'inventaire devait se dérouler sur une période de 14 jours. Selon ce protocole scientifique, il est stipulé que normalement , 90 % des cerfs présents sont photographiés. Il est important de mentionner que la date de l'inventaire joue également un rôle important dans la précision et l'efficacité de ce dernier. La fin du mois d'août et le début du mois de septembre est une période idéale pour effectuer l'inventaire pour plusieurs raisons. En effet, les faons sont encore facilement identifiables, les bois des mâles ont atteint le maximum de leur croissance, les cerfs s'alimentent bien sur les appâts et finalement, la surface de territoire de chacun des segments est pratiquement à son plus bas de l'année, évitant ainsi le décompte de cerfs en déplacement saisonnier. Je simplifie le tout question de pas vous endormir…….. ;-)) Pour faire le décompte de tout ça, ce sont les mâles qui font foi de référence en raison de la facilité de les dénombrer un à un. Le nombre total de photos de mâles est divisé par le nombre de mâles présents. Ce simple calcul donne une fréquence de visite qui est ensuite appliqué au nombre de photos de femelles et de faons recueillis au cours de l'inventaire. Il est considéré que sur une moyenne, la fréquence des mâles serait la même que les femelles et les faons.

Résultats 2011-2012

**Tableau 1 : Extrapolation des données d'inventaire caméra pour l'année 2011 et 2012 pour la surface totale du territoire du COGAFA selon la formule QDM**

| | *Super-ficie forestière en km²* | *Densité de cerfs / km²* | *Mâles / femelles* | *Recrute-ment Faon /femelle* | *Nombre de mâles / km²* | *Nombre total de mâles* | *Nombre total de femelles* | *Nombre total de faons* | *Popul-ation totale* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ***Population avant chasse 2011 selon l'inventaire caméra et formule QDM*** | 73 | 21 | 1 : 7,7 | 0,34 | 1,875* | 136 | 1049 | 357 | 1542 |
| ***Population avant chasse 2012 selon l'inventaire caméra et formule QDM*** | 73 | 26 | 1 : 4,4 | 0,41 | 3,6** | 263 | 1160 | 475 | 1898 |

- pour 14 mâles ayant fourni une fréquence durant l 'inventaire donc 15 avec le facteur de correction. 21 mâles posé lors de l'inventaire

** pour 26 mâle ayant fourni une fréquence durant l'inventaire donc 29 avec le facteur de correction. 27 mâles posé lors de l'inventaire.

note : pour faire partie du calcul les mâles devaient avoir été posés à plus d'une reprise.

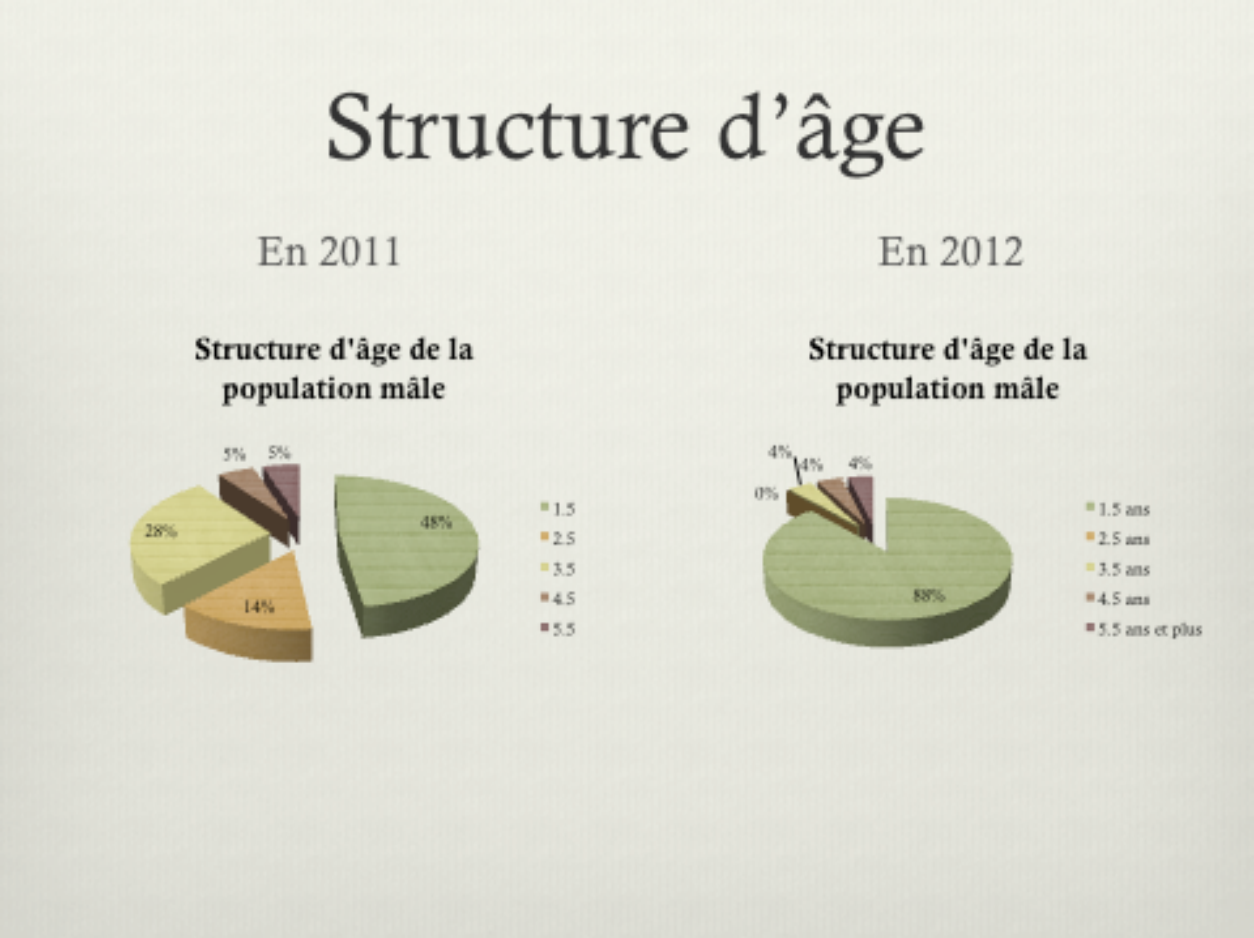


Donc, comme vous pouvez constater, l'inventaire caméra donne un portrait global de la population présente. En fait, elle fournit l'ensemble des paramètres nécessaires pour suivre l'évolution de santé d'une population de cerf. Elle donne une idée de densité, permet d'établir le ratio mâle/femelle, d'évaluer la structure d'âge de la population mâle et finalement d'évaluer le recrutement (le nombre de faons par femelle). Jumelé aux données de récoltes géo-référencées du MRNF, il est ensuite facile de voir l'impact de différentes modalités de récolte comme par exemple une récolte accrue de CSB ou encore l'application d'une restriction sur la taille légale des bois. Avec un peu d'habitude, l'analyse de ces résultats en dit également long sur l'impact des hivers.

De façon simplifiée, l'image de la population donné par l'inventaire 2011 démontrait une densité élevée de cerfs, mais totalement débalancée en faveur des femelles. Le recrutement observé était faible et la structure d'âge quant à elle semblait plutôt bonne. Je dis bien semblait puisque cette dernière était drôlement biaisée en raison d'une perte importante de faons au cours de l'hiver précédent. À la suite d'une série d'hivers cléments, la proportion de mâles de 1,5 ans aurait plutôt dû se situer autour du 65 % et plus sous le type de gestion actuelle.

À la suite du deuxième inventaire, la tendance démontrait une population à la hausse (+25%), un ratio encore fortement débalancé, mais légèrement mieux, un recrutement légèrement amélioré et finalement une structure d'âge totalement anormale ou à tout de moins, loin d'être souhaitable.

À la lumière des résultats d'inventaire 2011, notre équipe a testé ses connaissances en matière de gestion et a surtout voulu valider l'efficacité de la technique d'inventaire. Malgré la disponibilité des données géo-référencées, nous avons préalablement établi une suggestion de récolte pour le segment cerf sans bois. La recommandation faite suggérait une récolte conservatrice se situant entre 115 et 155 CSB. Cette récolte devait permettre de stabiliser la croissance de la population mais sous le principe de précaution. Le meilleur des mondes pour la saison de chasse 2011 était de voir des changements au niveau de la récolte pour en évaluer les impacts à la suite d'un deuxième inventaire souhaité pour la saison 2012

À titre d'exemple voici la récolte 2010 et 2011 du territoire en question.

Localisation des récoltes de cerfs sur le territoire
Saison de chasse 2010

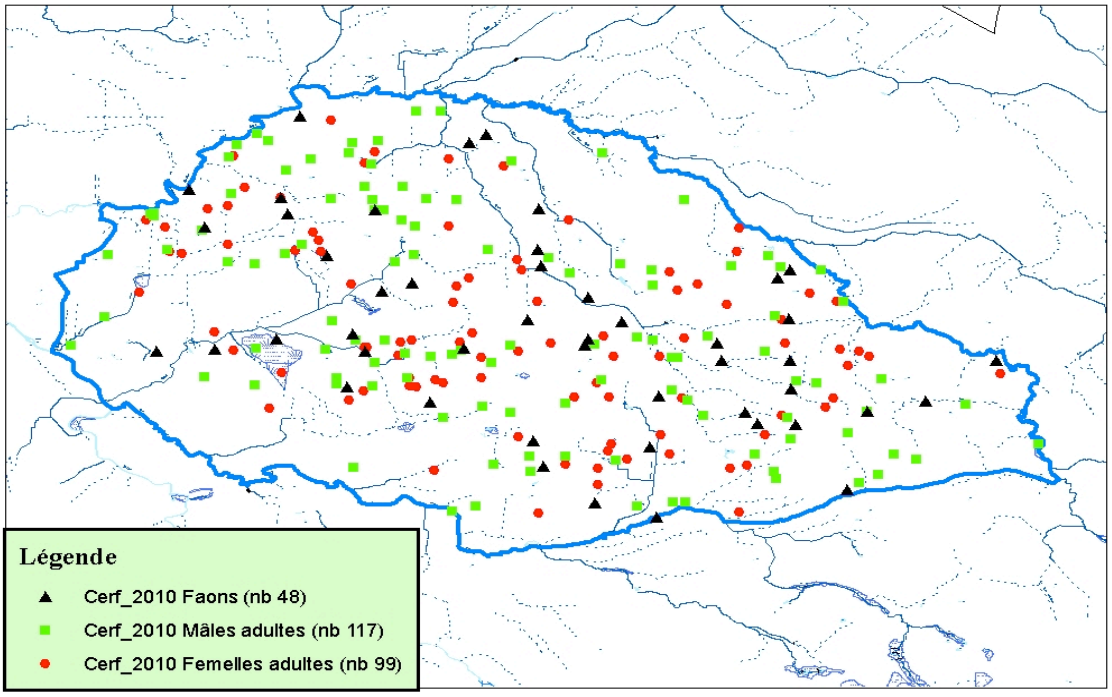


Localisation des récoltes de cerfs sur le territoire
Saison de chasse 2011

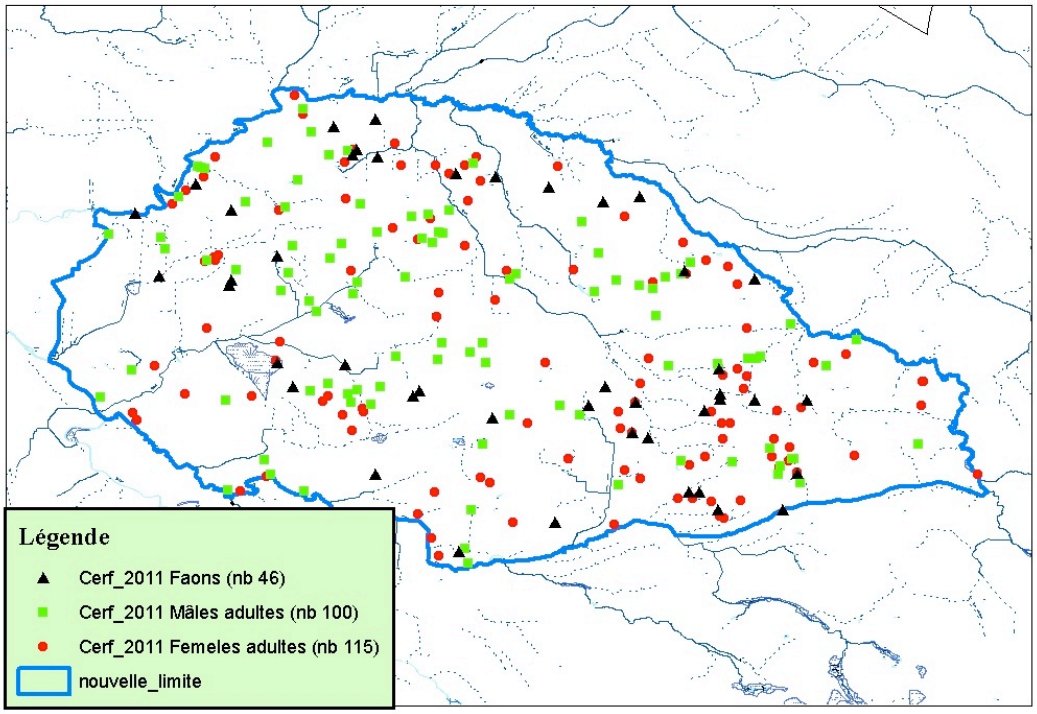

Par un heureux hasard, la récolte de cerfs sans bois en 2011 sur le territoire du COGAFFA a atteint le minimum de notre recommandation soit 115, et du même fait, a augmenté de 15%. Malgré l'impact encore tangible des hivers précédents et de cette augmentation de récolte, l'inventaire 2012 démontre tout de même une augmentation de population notable de 25 %. Je résume au maximum, mais cette réalité est un argument important dans les discussions et les présentations aux propriétaires qui demeurent majoritairement de bons conservateurs et qui craignent fortement la récolte de CSB de peur de faire disparaître le chevreuil. Remarquez la récolte entre 2010 et 2011, mâles et femelles se sont inversés. Il s'est récolté plus de CSB que de mâles. Pour ce territoire, c'est pas mal historique et malgré ce fait, la population est encore en croissance. Dans un projet comme le COGAFFA, ce type de données nous permet de démontrer qu'il est possible de sauver un grand nombre de jeunes mâles sans toutefois se priver de récolte. Selon la croissance observée, la recommandation de récolte 2012 de CSB sur ce territoire aurait pu facilement supporter une récolte de 1 cerf sans bois/par 100 acres d'habitat, soit 180 tout en restant conservateur par principe de précaution. Dans un cas de participation complète des propriétaires et chasseurs à une restriction sur la taille légale des bois de minimum 3 pointes sur un côté par exemple, l'inventaire démontre qu'il se serait sauvé environ 85% des 1,5 ans (68 mâles sur 100 récoltés en 2012). Vous comprenez que ces 68 mâles pourraient facilement être remplacés par des CSB sans affecter la densité actuelle. Dans cet exemple, la récolte 2012 aurait pu ressembler à (115+68)183 CSB et 32 cerfs mâles. C'est un exemple, mais ceci démontre bien que les secteurs sud de la province dotés de haute densité comme la zone 6 nord offrent toujours les conditions gagnantes pour implanter une modification règlementaire (RTLB) sans trop affecter la possibilité de récolte totale. Je sais, l'inventaire n'a couvert qu'infime partie de la 6 nord et selon l'ensemble des informations que nous possédons, il est clair que le secteur à l'étude possède plus de cerfs que le reste de la zone, mais tout de même ce n'est pas du simple au double et de mémoire, il y avait au maximum une différence de récolte au $km^2$ de 0,5 cerfs.

Plusieurs se demandent certainement ce qui a bien pu ce passer avec la structure d'âge des mâles entre les 2 inventaires. Je tiens à préciser que le COGAFFA est encore nouveau et la proportion de membres actifs est encore très minoritaire, donc peu d'impact sur la population pour l'instant. L'inventaire 2011 présentait une structure qui semblait belle en apparence mais en fait, si les 1,5 ans affichaient une aussi belle proportion, c'est tout simplement qu'ils étaient beaucoup moins nombreux en raison de la forte mortalité des faons de l'hiver précédent. Sans cette mortalité, l'inventaire 2011 aurait sans aucun doute posé plus d'une vingtaine de 1,5 ans et aurait ainsi représenté 65 % de la population mâle, ce qui est plus commun en gestion traditionnel.

La structure d'âge rencontrée en 2012 est tout simplement le reflet de l'impact de l'hiver 2010 jumelée à la forte pression de chasse. En fait, l'ensemble de la récolte 2011 s'explique très bien. La structure d'âge à l'automne 2011 semblait belle mais les mâles étaient très peu nombreux en raison du manque de 1,5 ans. La pression de chasse est quant à elle demeurée similaire. Les chasseurs ont donc chassé plus fort et plus longtemps un groupe de mâles plus restreint et ainsi récolté la majorité des 1,5 ans (et conséquemment plus de 2,5 et probablement un bon nombre de 3,5 ans). Une semaine plus tard, en raison du mauvais succès sur les mâles, plus de chasseurs étaient présents sur le territoire pour la saison de

poudre noir expliquant l'inversion de récolte observée au cours de cette saison. Résultat : aucun mâle de 2,5 ans posé en 2012 et très peu de 3,5 ans. En fait, une année de mortalité hivernale affecte le cheptel et notre qualité de chasse sur une période minimum de 2-3 ans, créant ainsi ce genre de vide dans la population. Ce phénomène a d'ailleurs été observé à plusieurs endroits au cours de la saison 2012. Tout ça pour dire qu'à 6 chasseurs au $km^2$, sans une certaine restriction sur les mâles et avec en surplus un hiver difficile de temps en temps, il restera toujours difficile de se créer un petit coin de paradis près de chez vous.

Ce ne sont que des chiffres pour l'instant puisque le COGAFFA demeure encore un organisme nouveau, fragile et supporté par un mince groupe de bénévoles qui font leur grand possible dans notre monde actuel. Pour l'instant, le seul moyen de changer quoique que ce soit demeure le désir collectif d'une région ou d'un groupe. Bravo à vous et continuez ce travail de longue haleine en espérant que nos gestionnaires provinciaux décident finalement de mettre de l'avant un projet pilote de gestion……différente ;-)))

Je pourrais m'éterniser à vous énumérer toutes les analyses que nous avons faites de ces deux inventaires, mais je vous laisse plutôt faire la votre et poser vos questions s'il y a. Il me fera plaisir d'y répondre au besoin.

Je profite également de l'occasion pour remercier tous les partenaires financiers ayant permis la réalisation de ces travaux et j'ai nommé la Fondation de la Faune du Québec, le MRNF via le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II) ainsi que la CRRNT Montérégie-Est. La contribution monétaire demeure un point important mais avant tout, votre implication démontre une ouverture aux nouvelles approches et aux changements, fortement apprécié de tous.

Espérant que ça plaise à certains.

Merci

François Pelletier, Technicien de la faune

MultiFaune